

Réseau Public fibre optique du Syane

Ouverture des services très haut débit pour les particuliers sur la commune d'Amancy

Sur la commune d'Amancy

Débutée en 2018, l'ouverture des services Très Haut Débit pour les particuliers se poursuit en Haute-Savoie : près de 580 logements s'ont ouverts aujourd'hui aux services très haut débit sur la commune d'Amancy.

Au total, ce sont près de 68 000 logements sur 104 secteurs qui sont couverts par le réseau public fibre optique du Syane à mi-septembre 2021.



Tout savoir sur la fibre optique
<https://fibre.syane.fr>

En amont de cette réunion publique, les élus ont inauguré le réseau. Le ruban inaugural a été coupé le 16 septembre à Amancy par Monsieur Joël Baud-Grasset, Vice-Président du Syane, ainsi que le Maire d'Amancy, Monsieur Dominique Doldo, en présence des élus locaux.



Le projet

Depuis 2013, le Syane déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau permettra aux entreprises et particuliers de bénéficier du très haut débit internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services. Les enjeux sont nombreux : attractivité économique, essor touristique, santé connectée, télétravail, économies d'énergie, maintien de la vitalité des territoires ruraux et montagnards, administration à distance, évolution des loisirs et des usages des nouvelles technologies, etc.

Le périmètre

A terme, le réseau public fibre optique du Syane desservira toutes les zones d'activités économiques de la Haute-Savoie, ainsi que 246 communes, conformément au Plan National Très Haut Débit. Les autres communes seront couvertes soit par des initiatives publiques locales (Communauté de Communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc), soit par des opérateurs privés (ex-agglomération d'Annecy, agglomération d'Annemasse, communes de Cluses et de Thonon-Les-Bains).

10 000

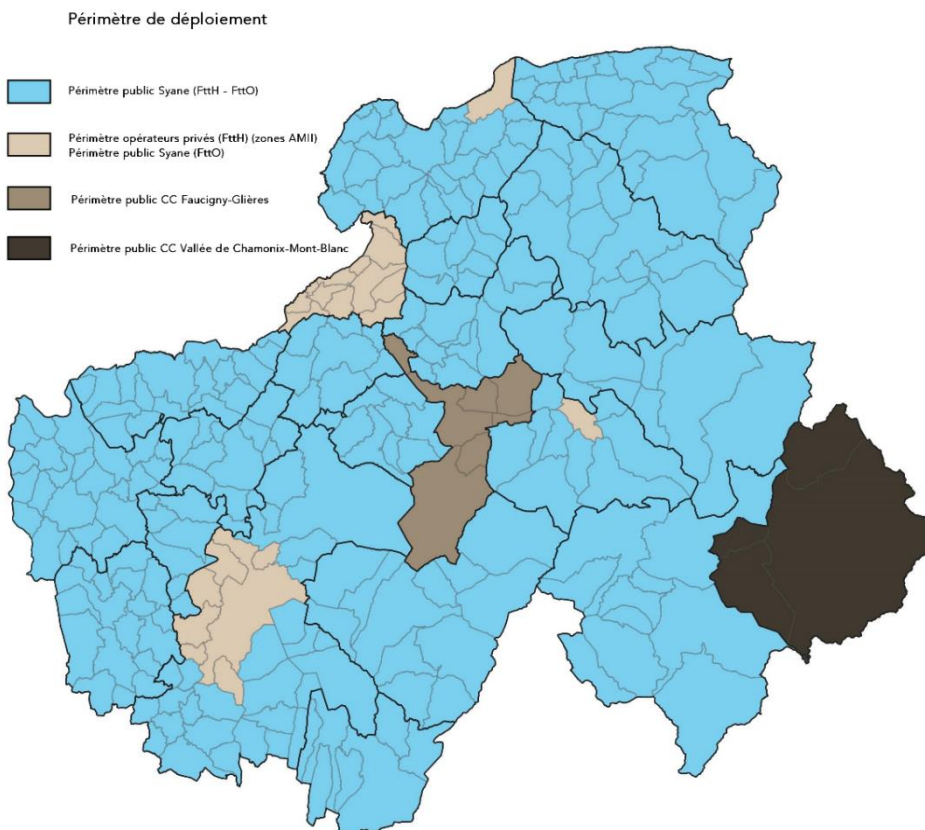
km de réseaux

246

communes desservies

300

M€ d'investissements





Financement du projet en deux phases

Les phases du projet sont établies et portées par le Syane.

Le financement de la première phase est soutenu par un partenariat étroit avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, les intercommunalités, la Région et l'État. Le complément est financé par emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissements et de la Caisse des Dépôts, avec le relais de trois banques locales.

La deuxième phase est financée par le Syane, le Délégataire, les redevances et l'État.

	Description des opérations	Détail des montants	Sous-total *
2013 - 2021	Phase 1 <ul style="list-style-type: none"> Couverture des principaux sites économiques (ZAE, tourisme, Collèges/Lycées) 140 000 prises FTTH (fibre pour les particuliers) Réseau de collecte (FTTO) 200 sites techniques 	Prises Syane (partie « affermée ») <ul style="list-style-type: none"> 72 M€ financés par le Syane 68 M€ de subventions externes : Etat (31,2M), Région (12M€), CD74 (12M€), EPCI (7,2M€), Syane (5,5M€ - anticipations de travaux) >> Déploiement en cours	140 M€
2020 - 2025	Phase 2 <ul style="list-style-type: none"> Finalisation de la couverture FTTH ~ 180 000 prises FTTH 	Prises Covage (partie « concessive ») <ul style="list-style-type: none"> 40 M€ financés et 75 000 prises réalisées par l'exploitant Covage >> Déploiement en cours	155 M€
	Prises Syane (partie « affermée ») 115 M€ financés (104 000 prises) dont : <ul style="list-style-type: none"> 55 M€ financés par le Syane 45 M€ financés par la Région AURA 15 M€ de subvention (Etat FSN) >> Marché en cours d'attribution (offres reçues) ; lancement des premières commandes fin 2020		
Phase 1 et 2 : 320 000 prises FTTH réalisées sur la période 2013 - 2025		Montant total :	295 M€

Participations publiques :

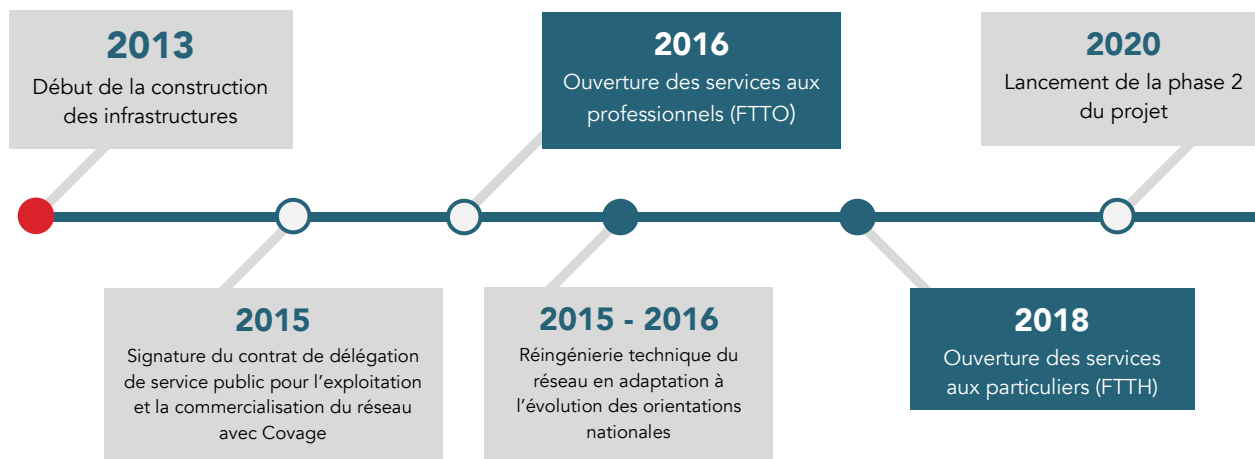


Partenaires financiers :





Dates clés du projet



Les étapes de déploiement de la fibre optique pour les professionnels (FTTO) et les particuliers (FTTH)

Professionnels (FTTO)

2015 - 2020

Une priorité : un accès 100% fibre pour le monde économique

10 000 professionnels raccordables soit 90% des entreprises de plus de 6 salariés et les principaux bâtiments publics, d'enseignement et de santé

Une liaison fibre optique pour chaque commune du périmètre

Particuliers (FTTH)

2015 - 2025

Un déploiement progressif pour les particuliers

Un objectif de 320 000 logements à couvrir par la fibre optique, avec, en complément, des opérations d'amélioration des débits internet





L'ouverture des services aux particuliers

Depuis 2018, le réseau public fibre optique du Syane s'ouvre progressivement aux particuliers.

Près de 580 logements couverts sur la commune d'Amancy
Soit près de 68 000 logements couverts par le réseau public fibre optique du Syane depuis 2018.

La couverture des communes est partielle et indépendante des limites communales. Les choix de déploiement s'appuient sur 3 critères, en concertation avec les communes : la desserte des zones les plus denses afin d'assurer l'équilibre économique du projet, la desserte des zones où le débit internet est le plus faible, et des critères techniques liés aux infrastructures techniques existantes.

L'ouverture à la commercialisation des services se fait progressivement au fur et à mesure de la construction des réseaux, avec l'objectif de desservir 320 000 logements en 2025. Au total, ce sont près de 94 000 logements sur 104 (poches techniques) secteurs réceptionnés qui sont couverts par le réseau public fibre optique du Syane a mi-septembre 2021.


Les particuliers peuvent être raccordés à partir des réseaux de desserte. La couverture fibre optique des logements se fera progressivement, au fur et à mesure de la construction des réseaux de desserte et de l'arrivée des opérateurs de télécommunications grand public. La commercialisation des premiers services a commencé en juin 2018 dans les secteurs où la fibre optique est opérationnelle.

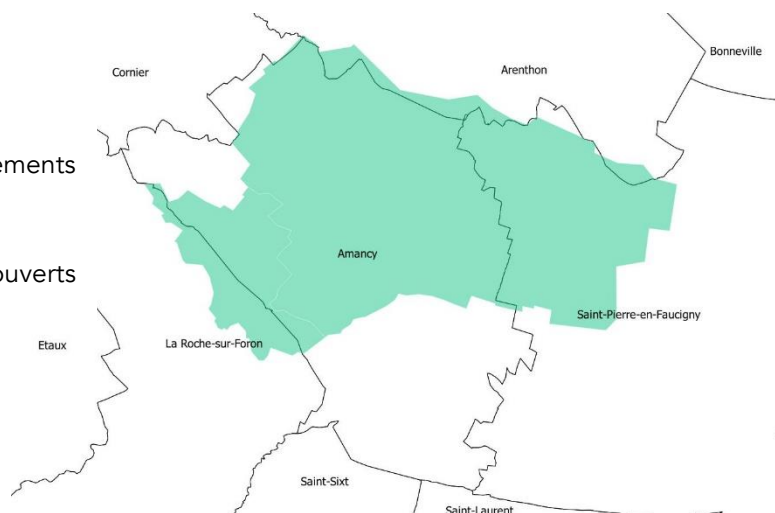
Couverture de la commune d'Amancy

Près de 580 prises

Février 2021 : 157 logements ouverts

Juillet 2021 : 422 logements ouverts

 Déploiement partiel ou complet





La fibre optique pour des services numériques plus performants

Les avantages de la fibre optique :

- Une connexion de haute qualité et ultra-rapide
- Evolutivité de la fibre face au développement des besoins
- Un très haut débit symétrique qui permet de bénéficier d'un même débit élevé pour envoyer et recevoir des données
- Des usages en simultané

Quelques exemples d'usages :

- Echange de fichiers volumineux et transfert de données instantané
- Loisirs en ligne (télévision haute définition, streaming, jeux vidéo...)
- Télétravail
- Nouveaux services : télémédecine, administration à distance...
- Gestion des appareils électroniques et ménagers : suivi des consommations énergétiques, domotique...

Comment se raccorder ?

Le réseau public fibre optique du Syane est exploité et commercialisé par l'entreprise privée Covage Haute-Savoie dans le cadre d'une délégation de service public.

Se raccorder à la fibre optique en 3 étapes :

1. Je souscris à une offre commerciale auprès d'un opérateur télécom présent sur le réseau public fibre optique.
2. L'opérateur choisi prend contact avec l'exploitant et réalise le raccordement de votre logement (délai moyen de 1 à 2 mois). Le coût du raccordement est généralement pris en charge par l'opérateur.
3. Une fois le raccordement effectué, l'opérateur vous prévient et vous envoie la box.

→ Attention : Votre opérateur est votre unique interlocuteur pour gérer tout type de problématique liée au raccordement. Il est le seul habilité à traiter votre dossier.

Attention : Je ne résilie pas mon abonnement actuel tant que la fibre n'est pas installée. Si je souhaite garder mon numéro de téléphone fixe, mon opérateur fibre fera le nécessaire auprès de mon opérateur actuel.

Pour tester l'éligibilité d'un logement à la fibre optique ou visualiser le déploiement sur votre commune, rendez-vous sur fibre.syane.fr puis cliquer sur :

 [Éligibilité de mon logement](#)

Réseau public exploité par :





À propos du Syane

Etablissement public constitué par les communes et le Département, le Syane agit pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie. A ce titre, il pilote le déploiement du réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique), il s'engage également par des opérations ponctuelles d'amélioration des débits et le développement des usages et services numériques. www.syane.fr - Twitter @SYANE74 - Facebook @SYANE74.

À propos de Covage

Covage est un opérateur d'infrastructures très haut débit leader depuis 2006 dans le déploiement et l'exploitation de réseaux de fibre optique en partenariat avec les collectivités locales et les opérateurs de services. Covage exploite aujourd'hui 46 réseaux d'initiative publique ou privée desservant les particuliers, les entreprises et les services publics, interconnectés via son réseau national de transmission. Le périmètre de Covage couvre aujourd'hui 2,3 millions de prises dont 600 000 sont en exploitation. A terme, l'ambition du Groupe est de déployer 3 millions de prises. Plus de 200 opérateurs de communications électroniques, français ou internationaux, s'appuient sur les réseaux de Covage pour fournir des services à leurs propres clients. www.covage.com - Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @Covage_News - Facebook @Covagehautesavoie

